



Arret de contrat en fin de periode d essai - passeport Talent

Par **roberto422**, le **03/01/2024 à 16:50**

Bonjour,

Je suis arrivé en France le 1er Octobre, avec un visa de 3 mois qui a expiré le 25 Décembre 2023, en tant que salarié hautement qualifié (passeport talent). Le 20 Octobre j'ai déposé un dossier pour demande de titre long séjour, selon la procédure en ligne. Mon dossier est toujours en cours d'instruction, et je n'ai pas encore obtenu mon titre de séjour.

Mon employeur a décidé de terminer le contrat avec la fin de la période d'essai. Donc le contrat a pris fin le 23 décembre 2023.

J'ai trouvé un autre emploi, avec les conditions du passeport talent "Salarié qualifié" (au lieu du salarié hautement qualifié qui était présenté dans mon dossier). Je suis éligible au statut "salarié qualifié" car je détiens un mastère spécialisé de Grande Ecole en France.

Je me trouve maintenant avec un titre de séjour expiré (donc coincé en France sans la possibilité de voyager en dehors de l'espace Schengen), un dossier de renouvellement de titre de séjour en cours d'instruction, un contrat (hautement qualifié) terminé en fin de période d'essai et un nouvel employeur qui ne peut pas m'embaucher avec un titre expiré.

Comment je dois faire pour débloquer cette situation ? Dois-je faire quelque chose ?

Quel est mon statut envers l'administration. Est-ce que je dois m'adresser à un service

particulier pour exposer ma cause et faire avancer la situation actuelle actuelle ?

Merci de vos réponses et vos conseils

Bien cordialement,